

ment commence en leur faveur, et de rendre plus durables les fruits de votre dévouement. Pour ma part, j'en bénis Dieu, qui vous l'inspire.

Evêché de Rimouski, 21 septembre 1875.

† JEAN, EV. DE ST. G. DE RIMOUSKI

J'ai pris connaissance de l'ouvrage intitulé *Traité des Devoirs du Chrétien envers Dieu* : les pages que j'ai parcourues offrent un grand intérêt et les fidèles les liront avec profit.

Ce livre sera utile à tous, et chacun y trouvera les motifs de sa loi et les moyens qu'il doit prendre pour bien s'acquitter de ses devoirs envers Dieu.

Aussi je n'hésite pas à recommander la publication et la lecture de ce bon livre, qui sera une source de lumières et d'édification pour les fidèles.

Sherbrooke, 18 septembre 1875.

† ANTOINE, EV. DE SHERBROOKE.

Nous recommandons d'une manière toute spéciale le *Traité des Devoirs du Chrétien*, édition nouvelle, ornée de vignettes et suivie d'un nouveau traité de la *Politesse chrétienne*.

Nous espérons voir bientôt ce livre entre les mains de tous les enfants qui fréquentent les écoles.

Evêché d'Ottawa, le 21 septembre 1875.

† J. THOMAS, EV. D'OTTAWA.

N. S. les Evêques, en recommandant de mettre le *Devoir du chrétien* entre les mains de *tous les enfants* qui fréquentent les écoles — de *tous les enfants* et non pas seulement entre les mains des enfants les plus avancés, *surtout ceux des écoles modèles* — ont bien saisi la pensée des Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII.

En effet, dans sa Constitution *Romanos Pontifices* du 8 mai 1881, adressée aux Evêques d'Angleterre et d'Ecosse, Léon XIII s'exprime ainsi au sujet des écoles primaires :

“ La charge d'y enseigner est un ministère des plus sacrés : *sanctissimum docendi ministerium* : et que les écoles dont il s'agit se rangent tout à côté des lieux de piété.

“ Leur nom même indique leur but : elles ont été fondées pour apprendre à la jeunesse les premiers éléments et les premières vérités de la foi, ainsi que les préceptes de la morale : éducation nécessaire en tout temps et en tous lieux, dans tous les états, et qui a autant d'influence sur le salut de chaque individu. C'est, en effet, de l'éducation reçue dans l'enfance que dépend le plus souvent la conduite qu'on tient pendant le reste de la vie.

“ Aussi Pie IX a-t-il montré sagement dans les lignes suivantes, ce qu'on